



FORMULAIRE DE PLAINTE

Préalable : Avez-vous déjà soumis votre plainte à la direction du service concerné, au responsable du bureau d'aide juridique ou à la direction régionale du centre communautaire juridique concerné ?:

Oui

Non

Si oui : Compléter le formulaire ci-dessous et nous le retourner avec copie de la décision rendue à la suite de votre plainte logée auprès de la direction ou du responsable du bureau d'aide juridique.

Si non :

Pour un bureau d'aide juridique :

Nous vous suggérons, dans un premier temps, de soumettre votre plainte au directeur ou au responsable du bureau d'aide juridique, ou encore, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous devez faire parvenir votre plainte par écrit au directeur général du Centre communautaire juridique concerné.

Pour la Commission des services juridiques :

Nous vous suggérons, dans un premier temps, de soumettre votre plainte au directeur du service concerné.

NOM, PRÉNOM :	
Adresse :	
Téléphone:	Télécopieur :
Adresse courriel :	
Objet(s) et motif(s) de votre plainte : Ce qui s'est passé, dates, endroits, personnes impliquées et autres éléments que vous jugez importants de préciser. (Joindre une autre feuille au besoin)	

<p>Veillez joindre copie de la décision rendue. Résultat de la première étape (brève description) :</p>
--

Résultat souhaité :

Signature :	Date de la plainte :
--------------------	-----------------------------

Veillez faire parvenir votre formulaire à :

M^e Yvan Niquette, Président
Commission des services juridiques
C.P. 123, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3
Télécopieur : 514 864-2351